# **PERMANENCES** (SUR RENDEZ-VOUS)

Venez rencontrer votre Accompagnateur Rénov' lors des permanences mises en place par votre Communauté de communes :

### **DOMFRONT-EN-POIRAIE**

1<sup>er</sup> mardi du mois de 10h à 12h Mairie - Place de la Roirie

#### JUVIGNY-VAL-D'ANDAINE

2º mardi du mois de 10h à 12h

Communauté de Communes - 26 avenue Léopold Barré *Mois de : Janvier - Mars - Mai - Juillet - Septembre - Novembre* 

## **BAGNOLES-DE-L'ORNE NORMANDIE**

2º mardi du mois de 10h à 12h Mairie - 15 allée Aloïs Monnet

ivialitie - 13 allee Alois iviolitiet

Mois de : Février - Avril - Juin - Août - Octobre - Décembre

## **TINCHEBRAY-BOCAGE**

3º mardi du mois de 10h à 12h Mairie - 5 Boulevard du Midi

### **PASSAIS-VILLAGES**

4e mardi du mois de 10h à 12h Maison France Services - 20 rue du Domfrontais





# **RENSEIGNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!**







Mon Accompagnateur Rénov'





calvados-orne@cdhat.fr



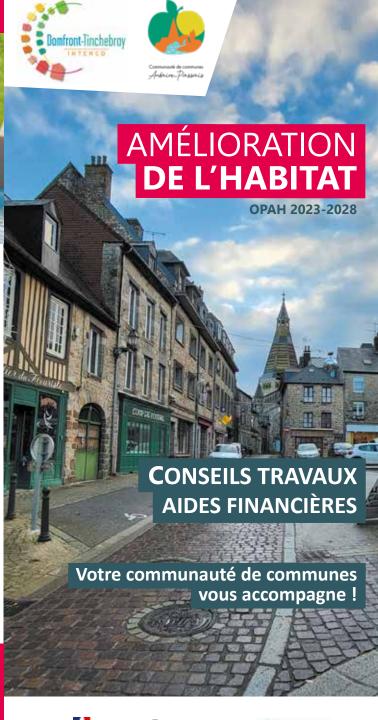
aiderenov-cdhat.fr



28 - 30 avenue de Garbsen 14200 Hérouville-Saint-Clair



SOYEZ VIGILANT FACE AUX ARNAQUES À LA RÉNOVATION (TÉLÉPHONE, SMS, INTERNET)! EN AUCUN CAS UNE ENTREPRISE NE PEUT SE REVENDIQUER DE VOTRE COLLECTIVITÉ, DE L'ANAH OU DU CDHAT POUR VOUS DÉMARCHER.













JUSQU'EN 2028,
BÉNÉFICIEZ DE CONSEILS
ET D'AIDES EXCEPTIONNELLES
POUR AMÉLIORER
VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE OU POUR
RÉNOVER UN LOGEMENT LOCATIF

## **POUR QUI?**

- Propriétaire ou futur propriétaire pour leur résidence principale, sous conditions de ressources
- Propriétaire d'un logement vacant ou loué sous conditions de loyers

## **QUELS TRAVAUX?**

- Travaux d'économie d'énergie Isolation, chauffage, ventilation, menuiseries...
- Travaux d'adaptation à la perte d'autonomie
   Adaptation de la salle de bain, WC, cheminements...
- Réhabilitation globale de logements Logements dégradés, vacants

## **CONDITIONS PRINCIPALES**

- Logements privés, occupés à titre de résidence principale
- Travaux réalisés par des professionnels du bâtiment
- Travaux non commencés avant le dépôt des dossiers de demande de subventions
- Engagement d'occuper le logement pendant au moins 3 ans pour les propriétaires occupants
- Conditions de loyer et engagement minimum de 6 ans pour les propriétaires bailleurs

# UN ACCOMPAGNEMENT À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE PROJET

Votre Communauté de communes a missionné le CDHAT pour vous accompagner gratuitement à chaque étape de votre projet :



PREMIER CONTACT POUR INFORMATION ET VÉRIFICATION DE L'ÉGIBILITÉ AUX AIDES



VISITE À DOMICILE ET DIAGNOSTIC



**CONSTITUTION ET DÉPÔT DES DOSSIERS D'AIDES** 



**ACCORD DES PARTENAIRES FINANCEURS** 



TRAVAUX RÉALISÉS PAR DES PROFESSIONNELS



**PAIEMENT DES AIDES** 



TOUTES LES COMMUNES
DE DOMFRONT-TINCHEBRAY INTERCO
ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ANDAINE-PASSAIS SONT CONCERNÉES

# EXEMPLES DE PROJET DE TRAVAUX





Travaux d'économie d'énergie : isolation, VMC, menuiseries...





Adaptation d'une salle de bains en salle de douche avec siège de et barre d'appui





Réhabilitation globale : avant/après



NE PAS COMMENCER LES TRAVAUX

AVANT LE DÉPÔT

DES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTIONS